Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 035-213500291-20260408-DE_42_2026-DE

COMMUNE DE BONNEMAIN

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE

DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 18
Nombre de conseillers absents : 01
Nombre de pouvoirs : 00
Date de convocation : 31/03/2026 et 02/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Monsieur Loïc LEBRET, Maire.

PRESENTS : LEBRET Loïc, ROMÉ Cyril, HERVEÏC Sylvaine, PATRIZI Guillaume, LE FUR BASLÉ Frédérique, HORVAIS Monique, LEROY Liliane, TOUFFET Marlène, SOREL Guillaume, JENOUVRIER Anne-Sophie, POREE Sébastien, BEGASSE Marie, SOUQUET Florian, LAUNAY Jean-Dominique, JACQUEMIN Bruno, RIOU-LEBRET Pierre-Yves, MOULIN Séverine et RONCIERE Lydie.

Absent excusé : CRESSANT Boris

Secrétaire de séance : HERVEÏC Sylvaine

OBJET DE_42_2026 : OGEC ECOLE PRIVEE SAINT JOSEPH : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT COMMUNAL

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un représentant siège aux réunions de l'organe compétent pour délibérer sur le budget des classes des écoles privées, sous contrat d'association, situées sur le territoire communal.
A l'issue des élections municipales du 15 mars 2026, il convient de désigner, sur proposition du conseil municipal, un nouveau représentant.
Le contrat d'association en cours sera modifié par avenant sur la base de cette décision et transmis pour signature à l'établissement scolaire.

Après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Madame HERVEÏC Sylvaine qui a candidaté.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Sylvaine HERVEÏC

Le Maire,

Loïc LEBRET





